RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

KM MAYOTTE FRAIS

société à responsabilité limitée (société à associé unique)
au capital de cent (100) euros
siège social : [redacted]
en cours d'immatriculation
(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Kamardine BAKRI, associé, demeurant [redacted] a souscrit 1000 parts sociales d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de cent (100) euros.
Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de cent (100) euros.

Les mille (1000) parts sociales d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant de cent (100) euros.

Les parts sociales ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale de Maître Quentin Fourez, située 1, place Maréchal Gallieni - 27500 Pont-Audemer.

Fait à Mamoudzou, le
21/01/2025

[redacted]

Monsieur Kamardine BAKRI
Associé

K.B.